DOSSIER

LA PRODUCTION DE MIEL EN PAYS DE LA LOIRE EN 2026

Région : Pays de la Loire
Secteur : Apiculture
Année : 2026

Introduction

Depuis la saison 2022 les ADA (Associations de Développement de l'Apiculture) organisent une enquête de production commune auprès des apiculteurs français afin de mieux caractériser la saison apicole écoulée. Cette enquête est menée sous la coordination d'ADA France et avec l'appui technique de l'ITSAP.

Grâce à cette enquête l'ADA Pays de la Loire a pu bénéficier de données sur la production en miel de la saison apicole 2026, données ayant permis d'établir la présente synthèse.

Plus d'informations sur la méthodologie et le profil des répondants est disponible en annexe 1, à la fin du dossier.

Rédaction : ADA Pays de la Loire, novembre 2026

Étude réalisée avec le soutien financier de FranceAgriMer et de l'Union Européenne. Réalisée en partenariat avec ADA France et l'ITSAP.

1. La filière apicole des Pays de la Loire en chiffres

Les Pays de La Loire : Septième région française en nombre de colonies

La filière apicole des Pays de la Loire est composée de 3 804 apiculteurs possédant 95 266 colonies*, ce qui en fait la septième région française en nombre de colonies et la huitième région française en nombre d'apiculteurs.

Ces 3 594 apiculteurs se répartissent de la façon suivante :

- 122 exploitations apicoles « professionnelles » (possédant plus de 200 colonies)
- 95 apiculteurs « pluriactifs » (possédant entre 50 et 199 colonies)
- 3 377 apiculteurs « amateurs » (possédant moins de 50 colonies)

Bien que ne représentant que 6 % des apiculteurs de la région les apiculteurs possédant plus de 50 colonies possèdent à eux seuls environ 71,8 % des colonies présentes dans la région (60,7% pour les « professionnels » et 11,1% pour les « pluriactifs »).

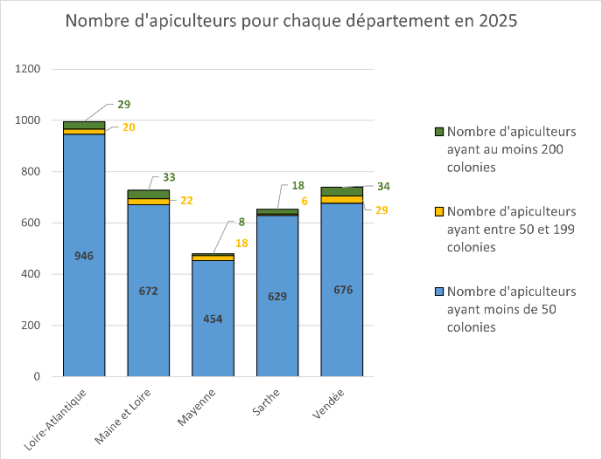

Une répartition différenciée selon les départements

Le Maine et Loire et la Vendée sont les deux départements possédant le plus de colonies en 2025*, avec respectivement 25 322 colonies et 21 750 colonies. La Loire-Atlantique suit avec 18 448 ruches, la Mayenne et la Sarthe fermant la marche avec respectivement 8 104 et 13 474 colonies dans ces départements.

**Données des déclarations de ruches 2025*

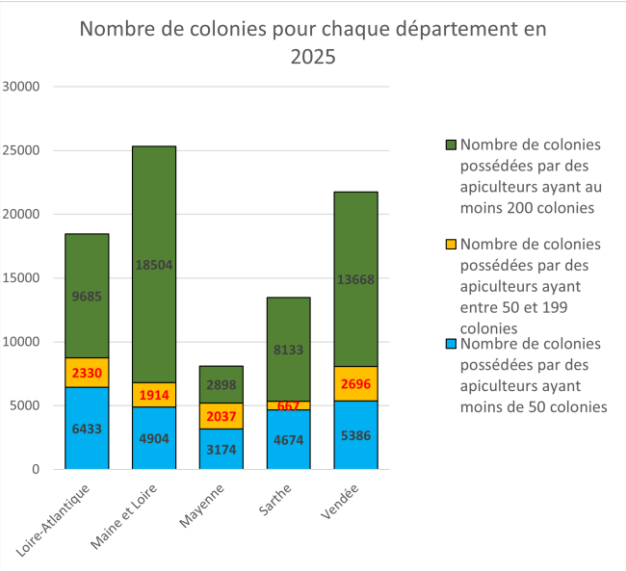

2. Production régionale en miel en 2026

Rendements en miel 2026

Le rendement moyen par colonie des répondants s'établit à **31,4 kilogrammes de miel par ruche mise en production** (ruche ayant produit au moins une miellée).

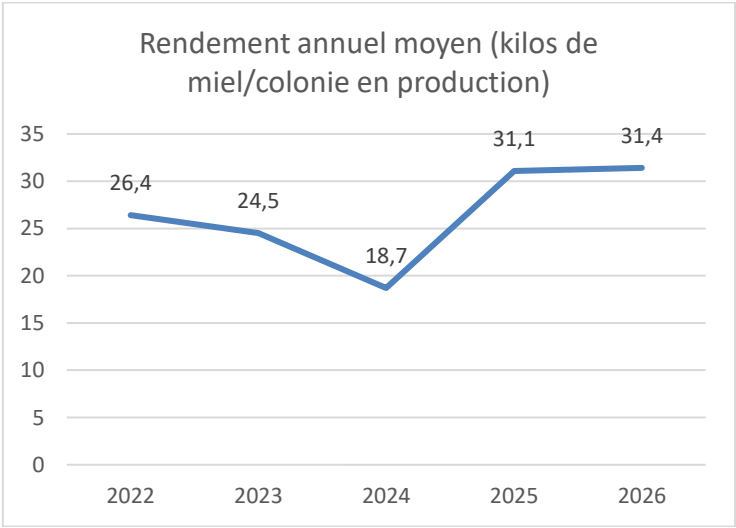

Parmi les apiculteurs ayant plus de 50 colonies uniquement : 8 répondants ont des moyennes de production supérieures ou égales à 35 kilogrammes de miel par ruche en production et 8 répondants ont des moyennes situées entre 24 et 34 kilos de miel à la ruche. Les 7 autres répondants ont des moyennes de production sous les 24 kilos à la ruche. La moyenne la plus basse étant de 10 kilos de miel par ruche en production et la moyenne plus élevée est à 51,6 kilos de miel par ruche en production.

Les rendements moyens à la ruche en production des départements, parmi les apiculteurs ayant plus de 50 colonies, sont les suivants :

- Loire-Atlantique : 26,4 kilos/ruche – 14 répondants, 3 324 ruches en production représentées
- Maine et Loire : 34,1 kilos/ruche – 8 répondants, 3 835 ruches en production représentées

Les répondants dans les autres départements n'ont pas été assez nombreux pour obtenir des données de rendements moyennes fiables.

Deux apiculteurs n'avaient pas encore fini leurs récoltes au moment de répondre à l'enquête (courant septembre) : un devait encore récolter une partie de sa miellée de sarrasin et l'autre une partie de sa miellée de jussie.
23 apiculteurs sur 25 ont déclaré être satisfaits de la typicité de leurs miels.

Les rendements obtenus par les apiculteurs produisant sous le label **Agriculture Biologique** et les apiculteurs produisant en « conventionnel » présentent assez peu de différences : Les premiers ont obtenus un rendement moyen de 34,5 kilogrammes de miel produit par ruche en production et les seconds un rendement moyen de 31,7 kilogrammes de miel produit par ruche en production. Pour la première fois en 5 ans d'enquête les rendements des apiculteurs en Bio présentent un rendement moyen supérieur aux apiculteurs en conventionnel.

5 des 8 apiculteurs bio ayant répondu à cette partie de l'enquête ont déclaré avoir déclassé une partie de leur miel. Pour les 5 il s'agissait de miel de printemps, comme lors des années précédentes, et un apiculteur a aussi déclassé un miel de châtaignier.

Un tiers des répondants possédant 50 colonies ont des colonies totalement sédentaires : elles restent sur leur emplacement d'hivernage pendant l'intégralité de la saison de production. Un autre tiers des répondants est quasi-sédentaire : moins de 20% de leur production de miel est produit sur un emplacement qui n'est pas un emplacement d'hivernage. Enfin le tiers restant présente un profil plus transhumant, avec entre 20% et 100% de leur miel qui est produit sur un emplacement qui n'est pas un emplacement ayant servi à l'hivernage.

Si l'on effectue la comparaison entre la quantité de miel produite en 2025 et la quantité de miel produite en 2026 pour chaque apiculteur l'on constate une forte hétérogénéité des situations : environ 43% des répondants ont produit plus de miel qu'en 2025 alors que 43% ont produit moins de miel qu'en 2025. Les 14% restants ayant produit quasiment les mêmes quantités chacune des deux années. Ces données révèlent une forte différence entre les différentes situations individuelles des apiculteurs. Point d'attention cependant : cette comparaison ne prend pas en compte les éventuelles évolutions du nombre de colonies de chacun de ces apiculteurs entre 2025 et 2026.

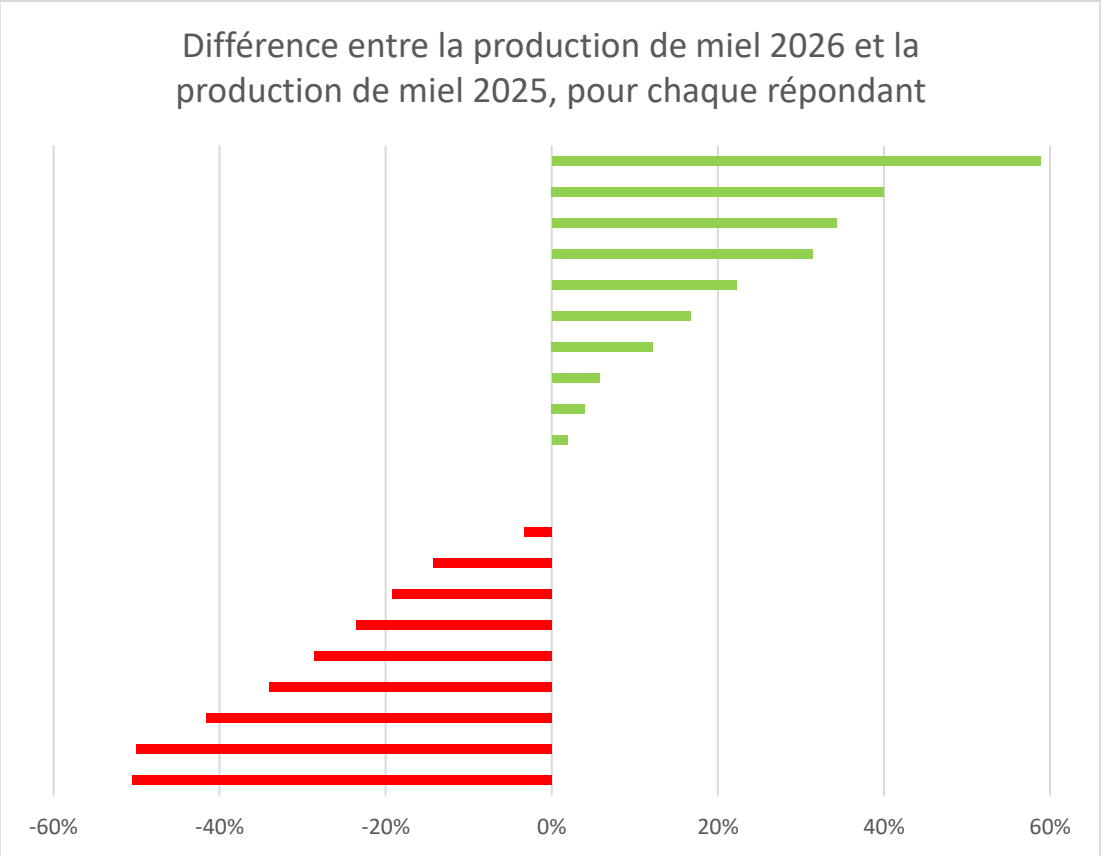

Des pertes hivernales moyennes mais hétérogènes

Chez les apiculteurs possédant plus de 50 colonies le taux de pertes durant l'hiver 2025-2026 s'établit à 16% en moyenne. Un tiers des répondants a eu entre 10 % de pertes et 20% de pertes hivernales, un tiers à eu plus de 20% de perte et un tiers moins de 10%. Le minimum est à 5% de pertes et le maximum à 51% de pertes hivernales. En moyenne les pertes hivernales ont été inférieures à ce qui a pu être constaté les années précédentes, même si les situations restent très diverses entre les exploitations.
Le taux de pertes hivernales moyen chez les répondants en Bio s'établit à 22% des colonies mises en hivernage alors qu'il a été de 14% chez les apiculteurs conventionnels.

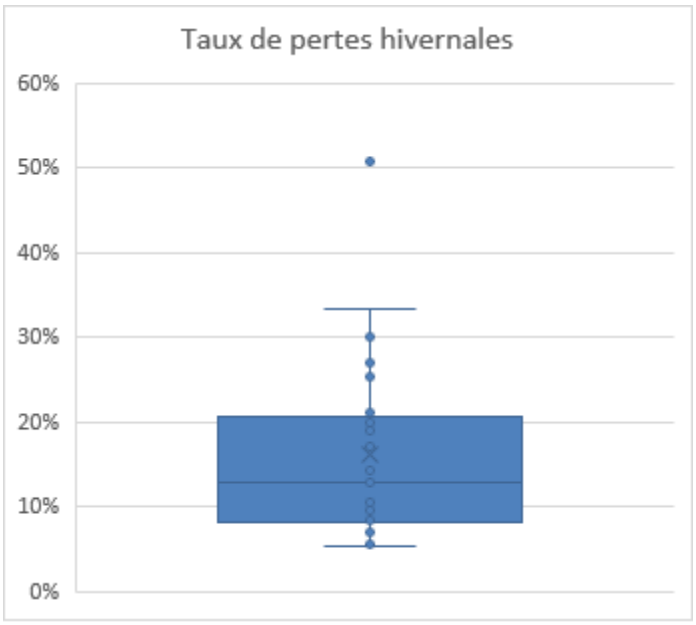
Taux de pertes hivernales
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%

Comment lire un boxplot ?

La représentation sous forme de boxplot permet de bien visualiser la répartition des observations et d'identifier les valeurs extrêmes. Voici comment cette représentation se lit :

Sur une représentation en boxplot la « boîte » contient 50% des réponses obtenues. 25% de se situent sous la boîte et 25% au-dessus de la boîte.

La barre située au milieu de la boîte représente la médiane des résultats obtenus. La moitié des répondants se situe au-dessus de la médiane et la moitié en dessous. La croix représente quant à elle la moyenne. La croix représente quant à elle la moyenne.

Les « moustaches », c'est-à-dire les traits situés au-dessus et en dessous de la boite, contiennent le reste des valeurs enregistrées, à l'exception des valeurs sortant de l'ordinaire, qui elles sont représentées sous forme de points isolés.

Un boxplot « écrasé » signifie que les valeurs sont assez semblables et un boxplot « étendu » signifie que les valeurs sont assez hétérogènes.

3. Détail par miellées

Note : seuls les répondants ayant au moins 50 colonies ont été considérés dans cette partie.

Une production qui reste dominée par les miels « toutes fleurs » mais avec une diversité intéressante de miellées monoflorales

Comme les années précédentes les miels polyfloraux gardent une place importante dans les productions de miel ligérien : le « toutes fleurs été », le « toutes fleurs printemps » et le miel de forêt représentant plus de 55% des miels produits en 2026.
Les miellées de printemps ont cependant une place importante, avec les miellées de colza et de printemps toutes fleurs qui représentent quasiment la moitié de miels produits. Ceci s'expliquant par de bonnes conditions météorologiques au printemps et, à l'inverse, un été affecté par les canicules.

Alors que la miellée de tournesol représentait près de 26.2% des miels produits en 2024, elle a été particulièrement faible en 2025 et en 2026. Ceci étant dû au fait que les canicules de juin et juillet ont entraîné une baisse de rendement sur cette miellée.

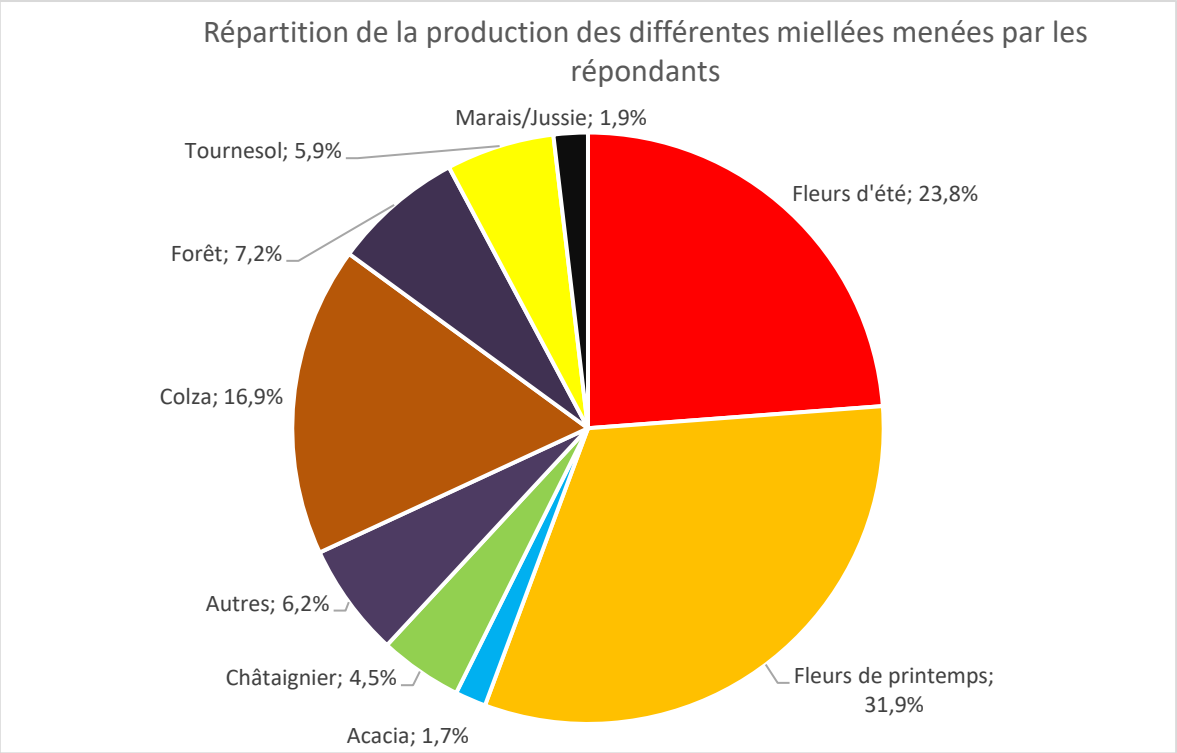

L'étude des résultats collectées dans les enquêtes de production menées de 2022 à 2026 permet, en partie, de lisser les variations annuelles dues aux conditions météorologiques et ainsi d'estimer la répartition moyenne de la production ligérienne de miel sur plusieurs années.

Cette étude sur 5 années d'enquête montre que les miellées de « toutes fleurs » de printemps et « toutes fleurs » d'été confirment leur statut de miellées principales en Pays de la Loire : respectivement 30% et 21,4% du miel produit sur la période. Les miellées de colza et de tournesol suivent avec 17,1% et 9,2% du miel produit, soit plus de 77% du miel produit faisant partie d'une de ces quatre miellées.

Les miellées de forêt, d'acacia, de châtaignier, de sarrasin, de « marais » et, dans une moindre mesure, de tilleul sont des miellées produites par les apiculteurs de la région de façon assez significative.

Les miellées non listées comprennent notamment les miellées de bruyère, d'aubépine, de ronce ou encore de lavande.

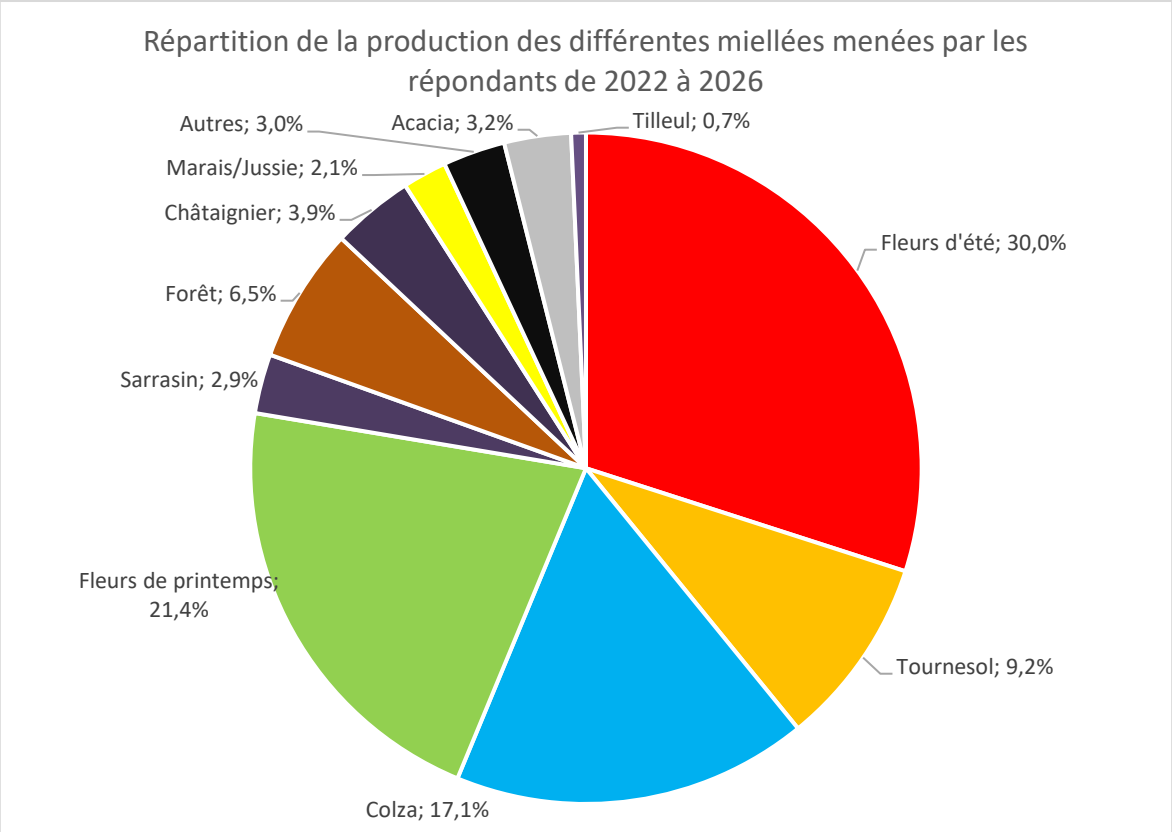

Des rendements très hétérogènes selon les miellées et les répondants

Les « toutes fleurs printemps » et « toutes fleurs été » restent les miellées les plus sollicitées, acacia, châtaignier et sarrasin suivent

L'examen détaillé des miellées montre que **la quasi-intégralité des répondants produit un miel « Toutes fleurs d'été »**. Tous les répondants ont fait au moins une de ces quatre miellées : printemps, été, tournesol ou colza. Le choix des miellées complémentaires à cette production « Toutes fleurs » diffère selon les apiculteurs, de même que les rendements obtenus qui sont hétérogènes entre apiculteurs, mais aussi entre miellées.

Les miellées de châtaignier, d'acacia et de sarrasin sont elles aussi très présentes : quasiment un répondant sur deux pour chacune de ces miellées.

Des rendements qui restent globalement au niveau de 2025, avec une amélioration pour les miellées de printemps

Durant l'année 2024 les rendements ont été mauvais sur le miel de printemps, à cause des épisodes pluvieux, et relativement bons durant l'été. A l'inverse, l'année 2025 s'est caractérisée par de bonnes productions de printemps mais un été impacté par les épisodes de chaleur survenus en juin et juillet.
L'année 2026 ressemble à l'année 2025 : un printemps aux bonnes conditions climatiques ayant permis des premières miellées productives (en moyenne 14.7 kg/colonie pour la miellée de printemps et 17.1 kg/colonie pour la miellée de colza). De même les vagues de chaleur, le manque de précipitation et les épisodes de canicules ont impacté les miellées d'été. Cependant les rendements ne se sont pas totalement effondrés (moyenne à 12 kg/colonie pour la miellée d'été et 11.3 kg/colonie pour la miellée de tournesol).

Les récoltes de miel de jussie semblent avoir été bonnes (moyenne de 20.7 kg/colonie) sans atteindre les niveaux relevés en 2025. Les miellées de forêt et de châtaignier ont aussi présenté des rendements intéressants. A l'inverse, les miellées de sarrasin, d'acacia ou de tilleul ont été globalement moins bonnes que d'autres années.

Détail des différentes miellées sollicitées par les répondants*

Miellées	Rendements moyens des répondants (kilos/ruche mise sur la miellée) *					Pourcentage de répondants ayant été sur la miellée
	2026	2025	2024	2023	2022	
Fleurs d'été	12,0	12,8	10,5	15,4	12,8	93%
Fleurs de printemps	14,7	12,8	4,3	19,8	11,5	82%
Sarrasin	Information non disponible	9,0	9,4	15	Information non disponible	48%
Acacia	5,1	15,7	0,6	16,7	8,2	46%
Châtaignier	13,3	9,4	6,0	7,1	7,1	43%
Colza	17,1	13,8	7,2	14,8	11,5	36%
Forêt	14,5	15,0	8,5	15,7	9,5	36%
Tournesol	11,3	8,8	21,2	10,8	9,8	29%
Marais/Jussie	20,7	38,6	12,5	Information non disponible	Information non disponible	18%
Tilleul	Information non disponible	23,6	Information non disponible	Information non disponible	Information non disponible	18%
Autres**	18,1	14,1	3,1	Information non disponible	Information non disponible	/

**Seules les miellées pour lesquelles un nombre suffisant de réponses (au moins 3 apiculteurs) est disponible font l'objet d'un calcul de rendement dans le tableau ci-dessus.*
*** La catégorie « autres » représente les miellées de lavande, miellat, ronce, bruyère, luzerne, oignons et prairie*

Une variabilité forte des rendements par miellée entre apiculteurs

Comme d'accoutumée l'examen des rendements obtenus pour chaque miellée et par chacun des répondants permet d'observer une hétérogénéité forte pour la quasi-totalité de ces miellées. Ce phénomène est particulièrement notable pour la miellée de fleurs de printemps, où les rendements vont de 3,8 kilogrammes de miel produit par ruche à 31,8 kilos par ruche selon les apiculteurs. De leur côté les rendements de la miellée de colza s'échelonnent de 10,8 kilos par ruche à 31,7 kilos par ruche. Une échelle significative, qui dénote aussi du fait qu'aucun apiculteur n'ayant été sur cette miellée n'a obtenu des rendements très faibles, contrairement à d'autres miellées.

Aucun apiculteur n'ayant été sur la miellée d'acacia n'a dépassé les 15 kilos à la ruche (alors que le rendement moyen relevé en 2025 était de 15.7 kg/ruche) et plusieurs apiculteurs ont fait des miellées à 2 ou 3 kilos à la ruche, voir zéro. Enfin les rendements de la miellée de sarrasin ont été très faibles car ils vont de 0 à 4 kilos par ruche selon les répondants et la miellée de tournesol présente des rendements entre 3 et 17,2 kilos par ruche, avec la moitié des répondants qui ont fait 5 kilos ou moins.

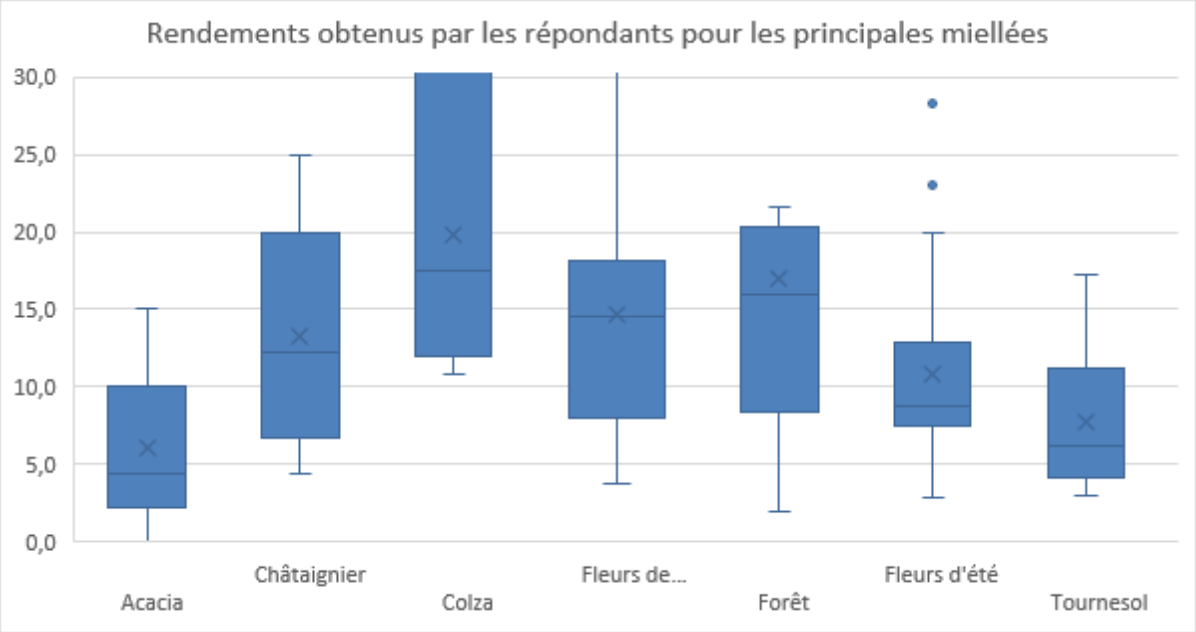



Ruches sur colza

4. Circuits de vente et diversification

Des circuits de vente variables, avec une prédominance de la vente en demi-gros

Les apiculteurs possédant plus de 50 colonies ont des stratégies de commercialisation différentes selon les exploitations. Il est à noter que la quasi-intégralité de ces apiculteurs utilisent au moins deux de ces circuits de vente différents. La vente en gros étant souvent le circuit de commercialisation non pratiqué.

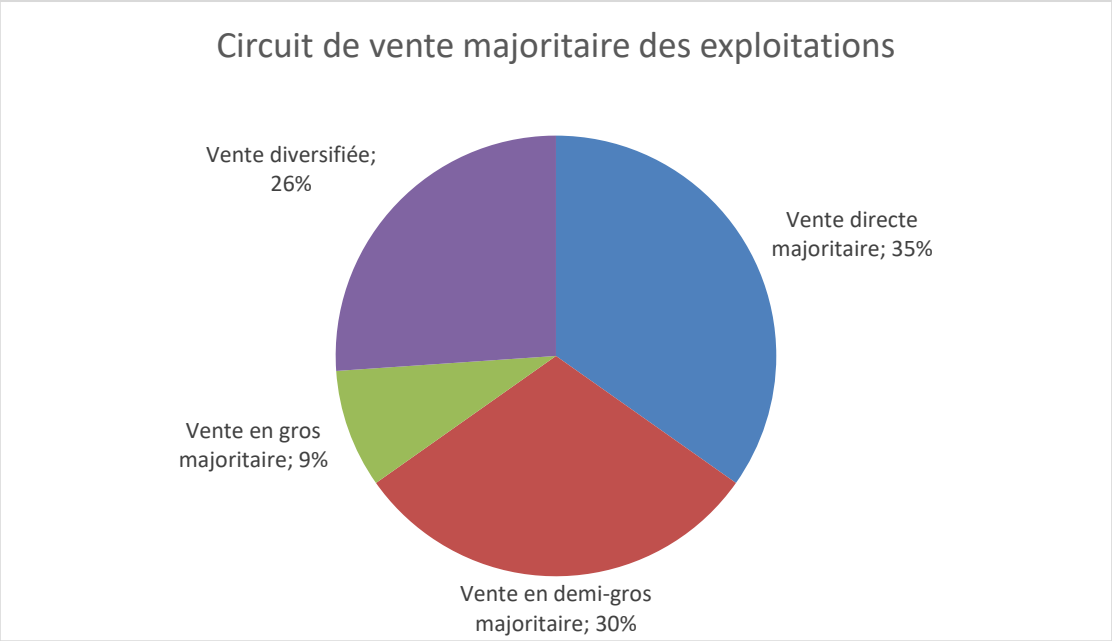

**On appelle « vente directe » une vente effectuée directement entre le producteur et le consommateur final. Conditionnement en pots ou en seaux.*
On appelle « vente en demi-gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en pots ou en seaux.
On appelle « vente en gros » une vente effectuée entre le producteur et un revendeur avec conditionnement en futs ou en seaux. Lors de la vente en gros c'est le plus souvent le revendeur qui s'occupe de la mise en pot.
Par « vente diversifiée » on entend les exploitations dont aucun des trois circuits de commercialisation ne représente plus de 50% des volumes de vente.

En rapportant la quantité de miel produit par chaque apiculteur à son circuit de commercialisation, il est possible d'estimer quels sont les circuits de vente majoritaires en Pays de la Loire.
Dans notre échantillon nous pouvons ainsi considérer que 42% des volumes de miel sont vendus en demi-gros. La proportion de miel vendue en direct est en baisse par rapport aux enquêtes des années précédentes.

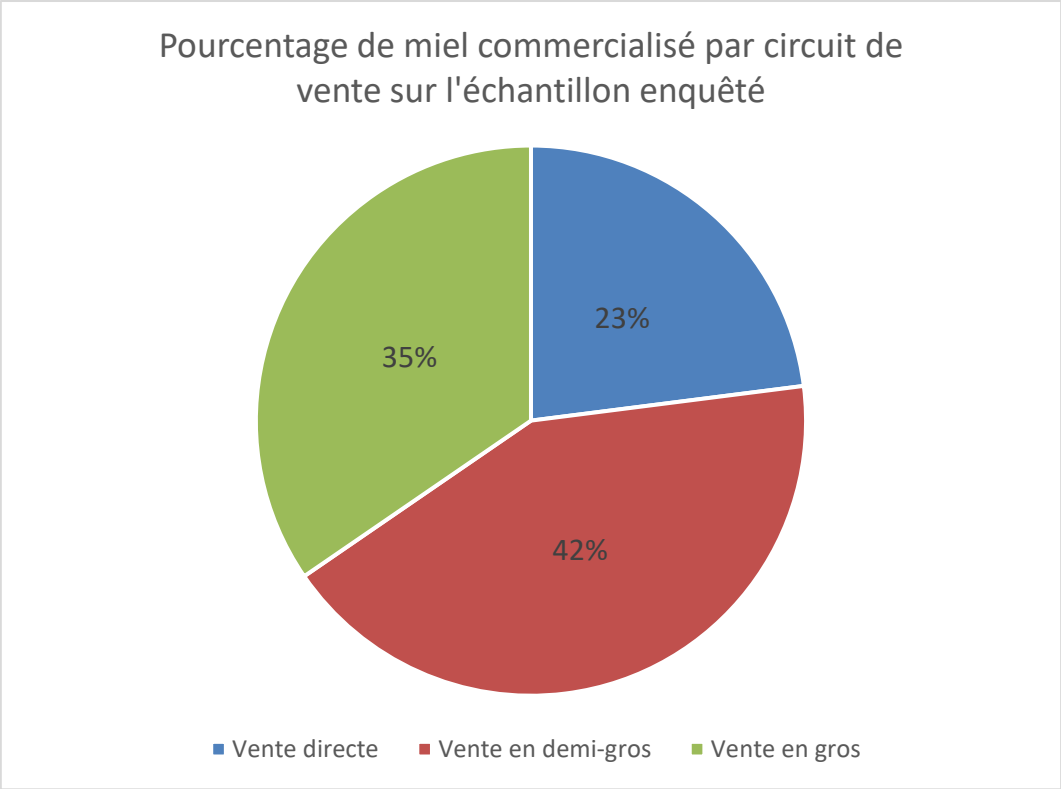

8 répondants sont en Agriculture Biologique, un est en conversion et un apiculteur est impliqué dans une démarche « Nature et progrés ». Aucun répondant ne produit de miel disposant d'IGP, d'AOC ou d'AOP. Aucune répondant n'est non plus impliqué dans une démarche Demeter ou n'a une marque « parc naturel régional » ou une marque « Région ».

Des stocks de miel souvent en surplus

Seuls 9% des répondants jugent leur stock de miel insuffisant alors qu'à l'inverse 41% jugent qu'ils ont un stock en situation de surplus. Le reste ayant un stock de miel considéré comme « suffisant ». Ces stocks en surplus semblent révélateurs de difficultés de commercialisation plutôt que de difficultés de production, après deux années où les quantités de miel produites ont été assez élevées.

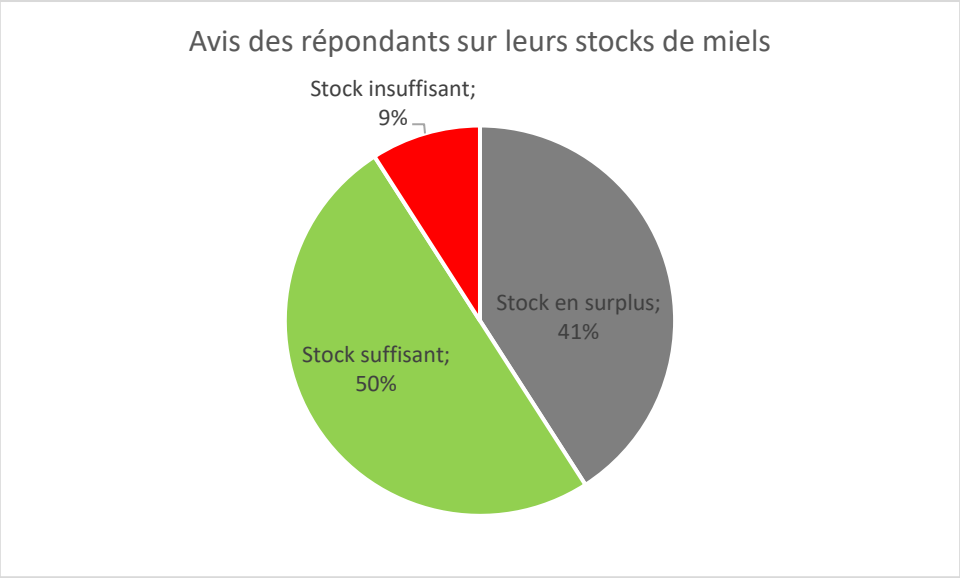

Si l'on compare les stocks de miel de 2025 (ou années antérieures) des apiculteurs à leur production annuelle nous pouvons constater qu'en septembre 2026 ils avaient en moyenne l'équivalent de la moitié d'une année de production de miel en stock, et ce sans compter la production de l'année 2026. Dans le détail les situation sont assez contrastées : la moitié des répondants à du miel en stock (toujours sans compter la production 2026) correspondant à l'équivalent de 0,3 année de production alors que deux répondants possèdent l'équivalent de plus d'une année de production de miel en stock dans leur miellerie en septembre 2026.

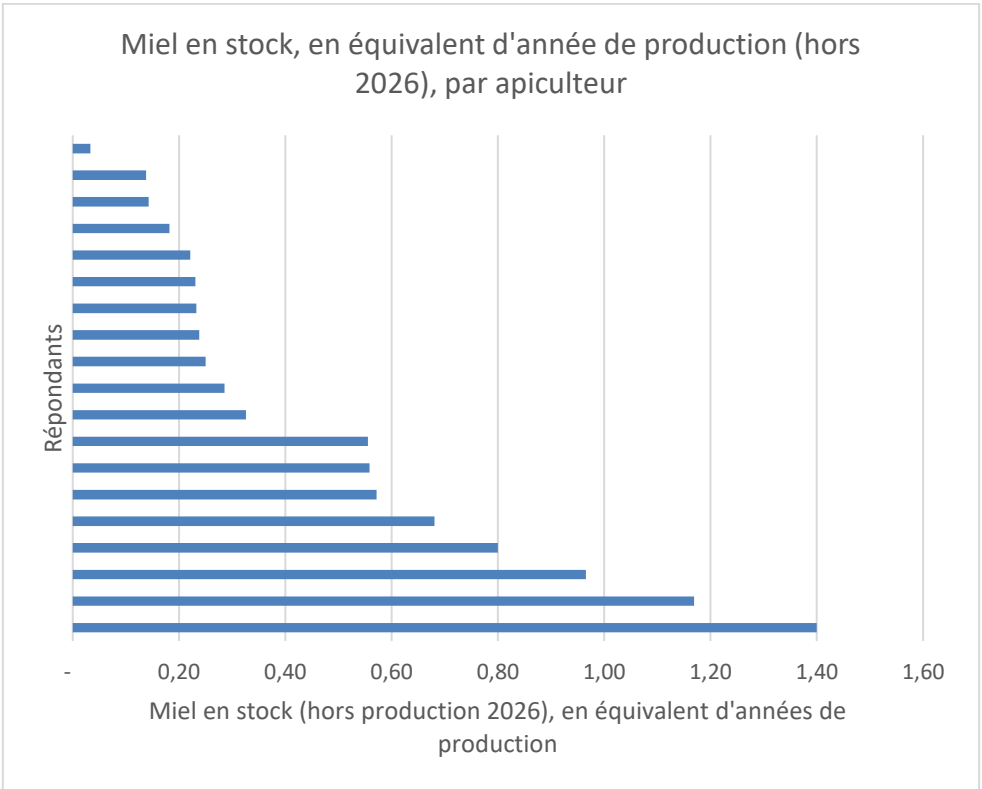

Une diversification importante des produits vendus

L'intégralité des apiculteurs enquêtés produit du miel. Cependant nombre d'entre eux ont une activité diversifiée. En 92% des apiculteurs possédant plus 199 ruches pratiquent au moins une activité complémentaire à la production de miel : Production de propolis, de pollen, d'essaims, prestations de pollinisation, …

Les activités complémentaires les plus sollicités sont la production de propolis, la production de pollen et la production de produits transformés (pain d'épice, nougat, …) directement sur l'exploitation.

La production de produits transformés sur l'exploitation est l'activité complémentaire la plus pratiquée, avec plus de 63% des apiculteurs possédant 50 ruches ou plus qui l'ont effectuée en 2026.

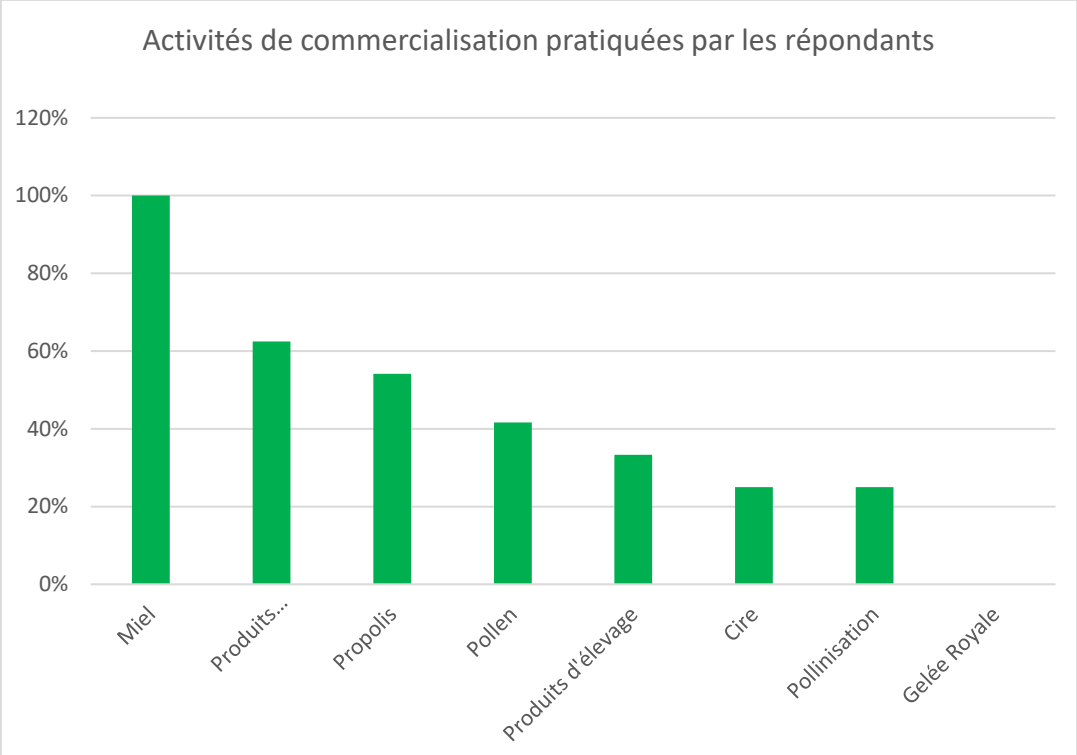

Cire, pollen, propolis, produits transformés et pollinisation

Production de cire

En moyenne, sur l'année 2025, les apiculteurs répondants ont produit 390 grammes de cire d'opercules par colonie hivernée fin 2025 et 1,8 kilo de cire pour 100 kilos de miel produit sur cette même année.

Production de pollen

9 répondants ont mis des trappes à pollen en place en 2026. Entre 18 et 140 colonies ont été équipées selon les apiculteurs. Le rendement moyen a été de 2,1 kilos de pollen par colonie équipée de trappes. Une nouvelle fois les rendements ont été assez hétérogènes : un apiculteur a eu une production de pollen nulle alors qu'un autre a été jusqu'à 4,4 kilos de pollen par ruche.
Les trappes ont principalement été mises en place d'avril à juillet, avec un pic de pose en juin.

Sur les 9 répondants ayant produit du pollen, 3 d'entre eux le font sécher, 3 le congèlent, 2 en font sécher une partie et en congèle une autre, et le dernier apiculteur surgèle son pollen.

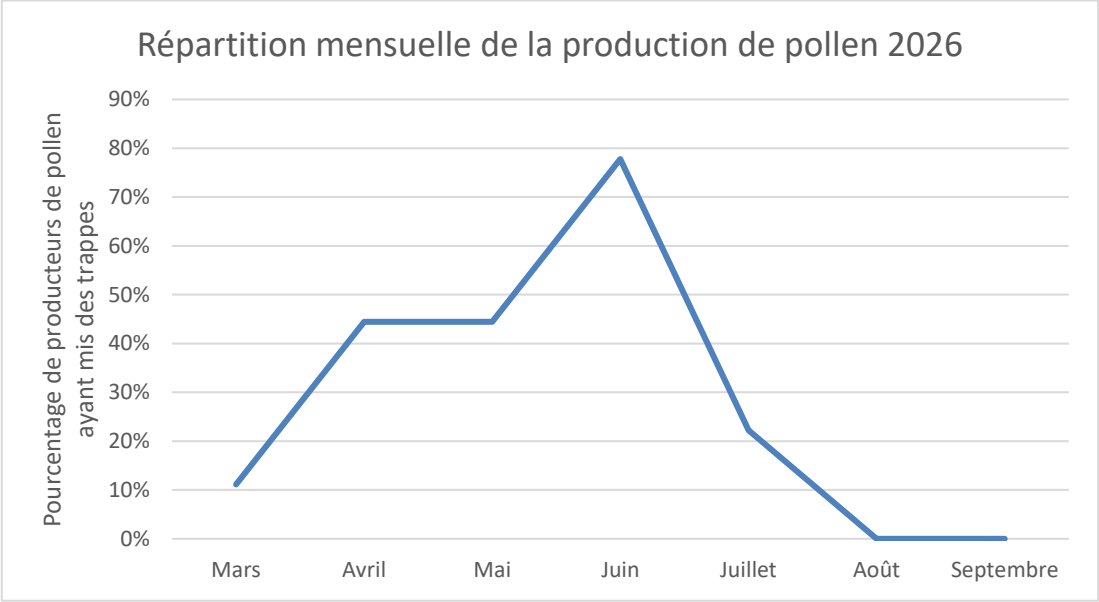

Production de propolis

Entre 2025 et 2026 la production moyenne de propolis a été de 30 grammes par ruche équipée de grille à propolis, avec des quantités totales de propolis produites allant de 1 à 8 kilos selon les apiculteurs.
Les grilles à propolis sont majoritairement posées sur les colonies de mai à août.

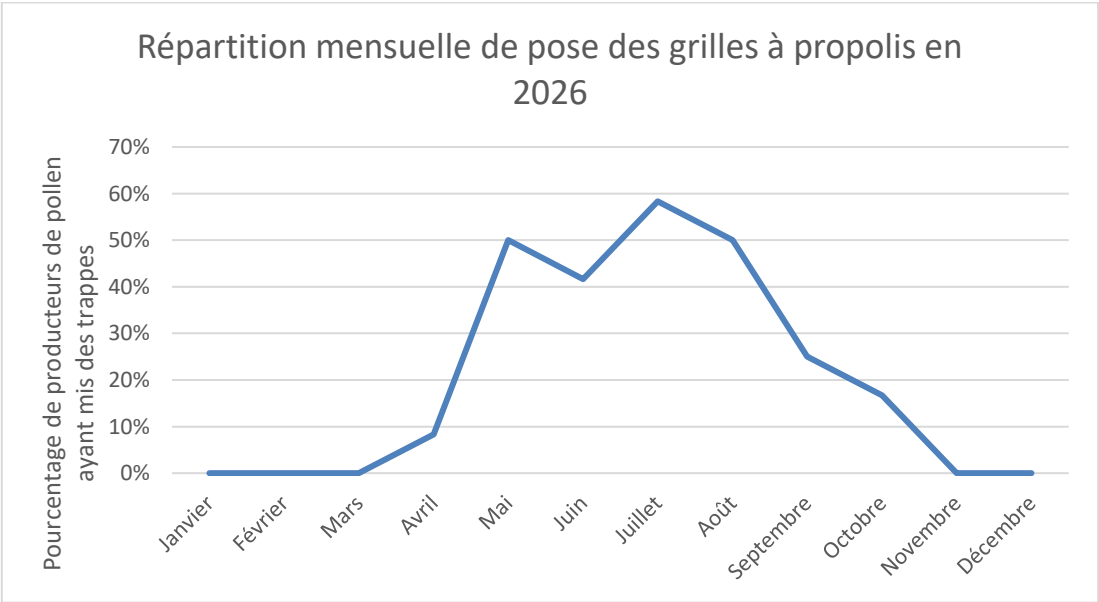

Produits transformés : le pain d'épices reste le plus sollicité

13 répondants ont précisé les produits transformés qu'ils produisent. Le pain d'épice reste le plus sollicité (69% des répondants), suivi par les préparations tartinables à base de miel (54% des répondants), les bougies (46%), les bonbons (38%) et le nougat (31%).

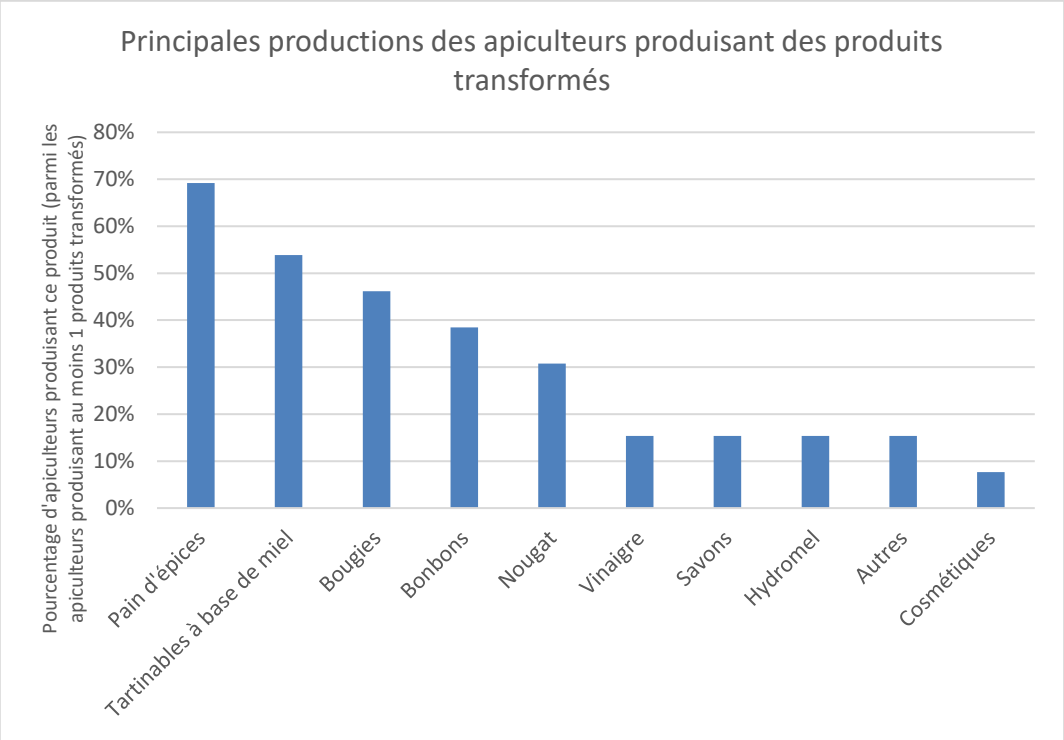

Pollinisation : des cultures

Les cultures sur lesquelles des prestations de pollinisation sont effectuées par les répondants sont diverses : arboriculture, cultures maraîchères de plein champ, tunnels maraîchers ou encore semences de plein champ pour des grandes cultures. La durée de pollinisation va de 20 à 40 jours et le montant par colonie s'élève entre 35€ et 50€ HT pour l'ensemble de la prestation.



Les produits de la ruche @Nadezda Manceau

5. Ressentis sur la saison 2026

Note préalable à la lecture :
Les « ressentis sur la saison 2026 » présentés ci-dessous ont été établis à partir de retours d'apiculteurs professionnels. Ces retours ont été recueillis par l'ADA Pays de la Loire grâce aux réponses de ceux-ci à l'enquête de production annuelle de l'ADA, mais aussi lors d'échanges individuels ou collectifs que l'ADA a pu conduire avec les apiculteurs ligériens au cours de l'année écoulée.

Les situations individuelles des apiculteurs sont souvent assez hétérogènes. Le présent document a pour objectif de donner des éléments de compréhension sur la globalité de la saison apicole écoulée en Pays de la Loire, mais il ne saurait cependant décrire avec détail la diversité des situations rencontrées par chaque apiculteur du territoire.

Un ressenti variable selon les apiculteurs

61% des apiculteurs répondants à l'enquête ont qualifié la saison de « assez bonne » à « très bonne » alors que 39% ont qualifié la saison de « assez mauvaise » à « très mauvaise ». Ces résultats dénotent l'hétérogénéité des situations et des ressentis entre les exploitations mais pour un sentiment global d'une saison qui ne s'est pas « mal passée » malgré les chaleurs de l'été. Cependant seuls 27% des répondants ont qualifié la saison de « très bonne » ou de « très mauvaise », ce qui dénote d'une saison où certaines miellées ont été productives et d'autres non. Ces ressentis ne sont pas spécifiques à des zones géographiques : dans tous les départements des répondants ont pu qualifier la saison de « bonne » ou de « mauvaise »

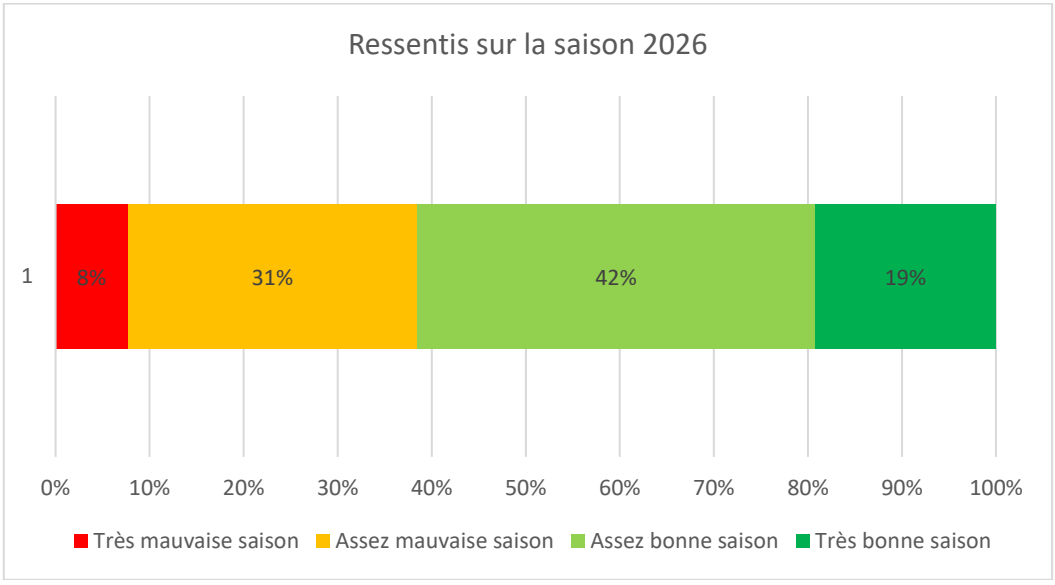

Dans le détail la situation semble avoir été assez bonne sur le plan des problématiques sanitaires, de la production de miel et de l'élevage. En effet pour chacun de ces aspects près de 75% des répondants ont qualifié la situation à minima « d'assez bonne », voire de « très bonne ». Le ressenti des apiculteurs concernant le sujet de la commercialisation est cependant plus contrasté, avec plus de la moitié des répondants qui rencontrent des difficultés. Environ un quart d'entre eux disent même ressentir de « grosses difficultés ». Il est à noter que le taux d'apiculteur se disant en difficulté est plus élevé chez les apiculteurs Bio que les apiculteurs en conventionnel.

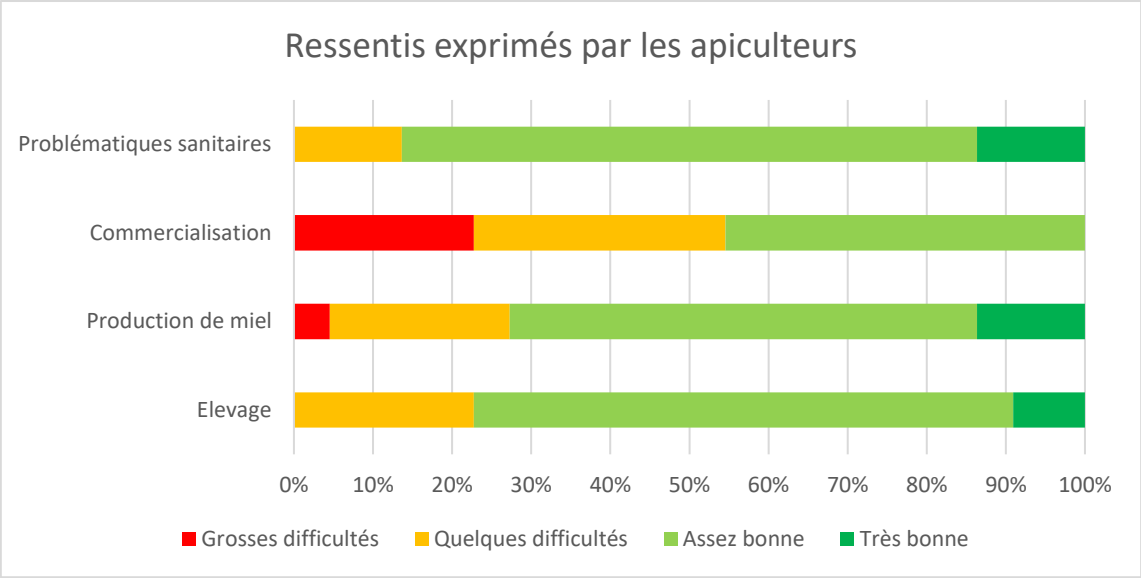

Une sortie d'hivernage relativement bonne et un printemps très productif

Dans l'ensemble les pertes hivernales ont été plutôt faibles, même si quelques apiculteurs ont enregistré des pertes hivernales importantes. Le taux de survie des colonies durant l'hiver reste une donnée qui varie fortement entre exploitations. A peine plus d'un tiers des répondants ont qualifié l'hivernage entre 2025 et 2026 de « mauvais » alors que les deux tiers ont dit que l'hivernage avait été « assez bon » à « très bon ». La très forte présence de frelons à l'automne 2025 a pu avoir un important effet d'affaiblissement, voir de fortes mortalités, sur certaines colonies alors, qu'à l'inverse, plusieurs apiculteurs ont noté que le taux de perte lié à l'hivernage avait été très faible malgré cette pression frelon.

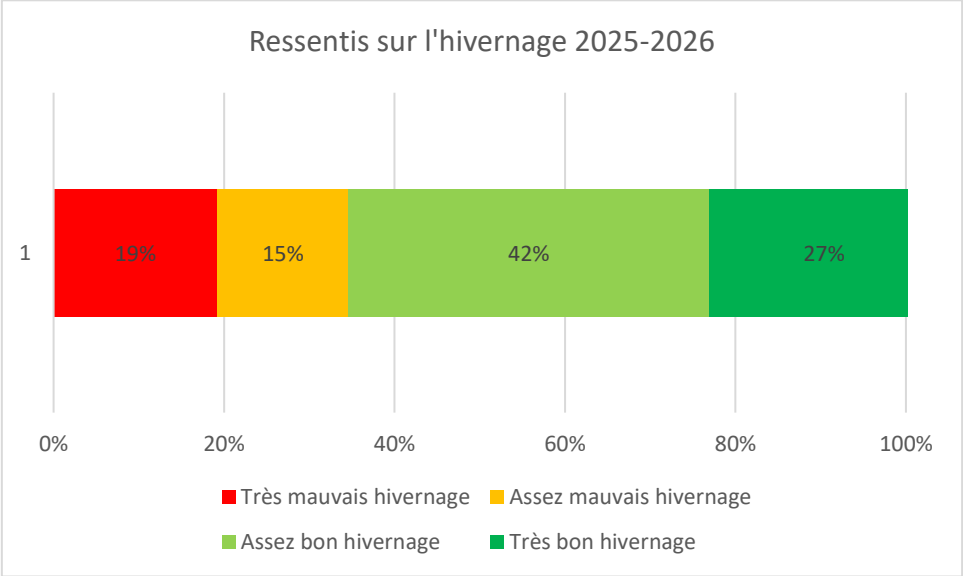

Les récoltes de printemps ont été, dans l'ensemble, qualifiées de particulièrement bonnes, avec des rendements élevés, que ce soit sur les miellées de colza ou les miellées de fleurs de printemps. Ceci a été permis par une météo alternant de longues périodes de beau temps et quelques épisodes de pluie venant

permettre un bon développement des plantes et des fleurs. Le travail a été intense pendant le printemps, avec des miellées se succédant parfois rapidement.

Des récoltes d'été affectées par les épisodes de sécheresse

Le bon début de saison a été interrompu fin juin par des épisodes de canicule qui se sont ensuite répétés en juillet. Associés à un manque de pluie qui a perduré, ils ont impactés les rendements des miellées d'été tout en provoquant une surcharge de travail. La miellée sarrasin a été particulièrement touchée par ces épisodes de sécheresse. De même, les chaleurs semblent avoir impactées la miellée de lierre, importante pour une bonne préparation à l'hivernage. La canicule a aussi compliqué les fécondations ayant eu lieu durant l'été.

Plusieurs apiculteurs ont exprimé des craintes pour l'avenir : même si les rendements ont été relativement bons, la multiplication des épisodes de sécheresse dans un contexte de changement climatique pourrait poser des problèmes à l'avenir. Le fait d'avoir eu deux années avec des canicules l'été a aussi fait diminuer la diversité de leur gamme en créant un manque de miels d'été.

La saison a globalement été fatigante, les épisodes de canicule ayant créé des conditions de travail difficiles tout en demandant une gestion importante des colonies. Enfin plusieurs apiculteurs ont souligné des conditions de production

Une fin d'année avec peu de frelon mais une commercialisation parfois compliquée

Contrairement à l'année 2025 où la pression frelon avait été forte, l'année 2026 s'est caractérisée par une pression du frelon le plus souvent très faible. Les frelons asiatiques ayant été affectés par les fortes chaleurs de l'été.

La commercialisation en vente directe se maintient selon plusieurs répondants. Il reste cependant de multiplier les points de vente, en direct et en demi-gros, pour pouvoir écouler son stock. Le marché du gros est, quant-à-lui, décrit comme particulièrement difficile depuis plusieurs années.

<u>La parole aux apiculteurs :</u>

- *« Printemps (colza) magnifique, travail intense mi mars/fin avril, sécheresse précoce, différence de miellé été entre secteurs. »*

- *« Tout s'est enchaîné très vite en début de saison, colza, aubépine, acacia. j'ai dû courir partout ! C'est cool »*

- *« Printemps très satisfaisant suite à une météo alternant pluie et chaleur forte pour la saison. Arrêt de production de miel à partir du 15 juin suite aux températures dépassant 35°. Une miellée d'été mauvaise. »*

- *« Très bonne saison de production mais l'état de l'environnement et notamment la très forte sécheresse associée à des températures records fait craindre pour la suite. Ce qui rend compliqué de se satisfaire d'une telle saison. »*

- *« On a eu chaud, il a encore fallu s'adapter beaucoup. Ça a été rude pour les corps, pour les abeilles aussi probablement, mais les résultats de production et la santé des colonies à l'hivernage apportent un certain réconfort. »*

- *« Au-delà des quantités, le sujet était sur l'épuisement et le risque pour la santé (chaleur) ainsi que sur l'impact pour la biodiversité (chaleur et sécheresse). »*



Première récolte de miel @Gilles Lazuech

Annexe 1 : Méthodologie et caractéristiques des répondants

Méthodologie d'enquête

L'enquête a été menée via un questionnaire en ligne ouvert durant le mois de septembre 2026. L'analyse des réponses collectées permet d'obtenir des données de production rapportées à la ruche ou à l'exploitation apicole.

Une bonne représentativité des apiculteurs de plus de 50 colonies

30 apiculteurs ont répondu à l'enquête. Parmi ceux-ci 24 possédaient 200 colonies ou plus fin 2025, 1 possédait entre 50 et 199 colonies et 5 possédaient moins de 50 colonies. Tous les répondants n'ont pas répondu à l'ensemble des questions posées.
Les répondants possédaient à eux tous 9 813 colonies mises en hivernage fin 2025, soit 11,3% du cheptel ligérien déclaré à ce moment-là.

Cet échantillon semble relativement représentatif des apiculteurs possédant plus de 199 colonies (les répondants à l'enquête représentant 19,7% du total d'apiculteurs de la région possédant ce nombre de colonies).
La représentativité des apiculteurs possédant moins de 200 colonies est cependant moindre, invitant donc à prendre les résultats pour cette catégorie d'apiculteurs avec le recul nécessaire.

Des répondants de plus de 200 colonies, situées en majorité en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire

59% des répondants ont des sièges d'exploitation majoritairement situés en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire (19 répondants sur 32 répondants ayant plus de 50 colonies). Le faible taux de réponse et le faible nombre de colonies représentées dans la Mayenne, la Sarthe et la Vendée nécessite de considérer que les moyennes départementales de ces départements sont potentiellement moins fiables que pour les autres.

Département	Nombre de répondants	Nombres de répondants de plus de 50 colonies	Nombre de colonies des répondants
44 - Loire-Atlantique	14	12	3 324
49 - Maine-et-Loire	8	7	3 835
53 - Mayenne	1	0	48
72 - Sarthe	3	3	845
85 - Vendée	3	2	1 011
Autres départements	1	1	750
Total répondants	**28**	**24**	**9 813**

Répartition des sièges d'exploitation des répondants par départements

Enfin, 27% des répondants indiquent conduire leurs ruches sous le cahier des charges de l'Agriculture Biologique (8 répondants, tous ayant plus de 50 colonies), le reste des répondants étant en agriculture conventionnelle et un est en conversion.